

II.4
PATRIMOINE
ARCHEOLOGIQUE

Dans les zones archéologiques, certains projets de travaux sont soumis à l'examen préalable des services de l'Etat.

La ville médiévale mais aussi ses faubourgs, est concernée par la présence probable d'éléments du patrimoine archéologique : les travaux y sont conditionnés sans limites de seuil. Ils peuvent être soumis à des obligations de mesures de détection, de conservation ou de sauvegarde.

En périphérie, dans des zones aujourd'hui agricoles (ou naturelles) , on note la présence de différentes zones d'occupation préhistorique où le seuil est fixé à 5 000 m².

Pour les parties du territoire non concernées par ces zones, le seuil est fixé à 10 000 m².

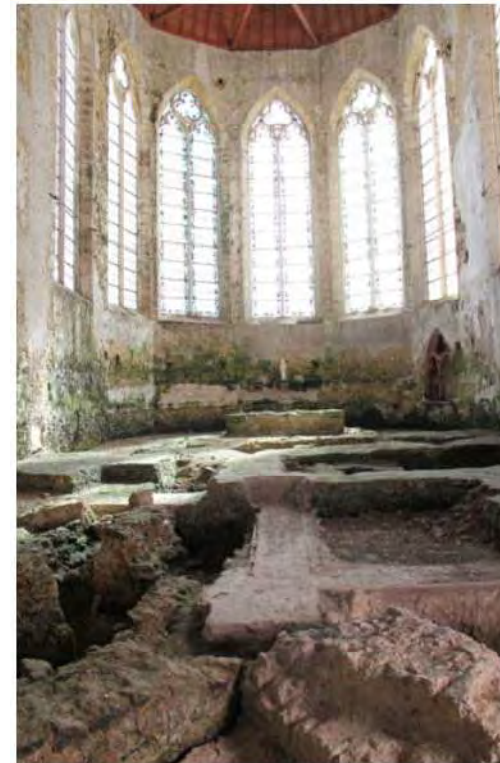
Lorsque les travaux sont ainsi susceptibles d'être soumis à des mesures d'archéologie préventive, un exemplaire complet du dossier doit être transmis au Préfet de la Région Ile de France (DRAC –service régional d'archéologie).

Arrêté n°2004-652

Les articles L.521-1, L.522-1 à L.522-16 et L.531-1 à L.531-19 du code du patrimoine et le décret 2004-490 du 3 juin 2004 relatifs à la réglementation des fouilles archéologiques restent applicables dans le périmètre de l'AVAP.

La démolition ou la destruction de ce patrimoine est interdite.

Il devra être mis en valeur suivant l'avis du Service Régional de l'Archéologie. Les éventuelles découvertes fortuites de vestiges archéologiques situées dans l'AVAP seront déclarées auprès du ministère chargé de l'archéologie.



Les fouilles de Saint-Ayoul

La Ville de Provins a poursuivi en 2005 l'important chantier de restauration de l'ensemble monastique de Saint-Ayoul (près de 1 000 ans d'existence) qui fut au cœur de la naissance de la cité.

Elle a entrepris ensuite la restauration de l'église Saint-Ayoul en 2008 puis celle de la salle capitulaire du prieuré.

Ces travaux de restauration ont donné lieu à différentes fouilles qui ont permis de mettre en lumière les aléas de l'histoire au travers d'un spectaculaire condensé d'architectures stratifiées allant du XIe au XVIIIe siècle.

II.4B Le patrimoine en sous-sol

La ville médiévale s'est souvent pour partie construite avec des matériaux directement issus du sous sol, contribuant à la création de caves qui ont alors trouvées de nombreuses fonctions, notamment en terme de stockage pour les « maisons boutiques ».

Ces caves, de différentes qualités, constituent un patrimoine indissociable de la structure de la ville, mais reste souvent méconnu et peu valorisé.

A Provins, ce patrimoine en sous sol, important par le nombre des caves identifiées et de galeries, et qui constituent un véritable labyrinthe, est reconnu puisque de nombreuses caves sont inscrites à l'inventaire des monuments historiques et des visites permettent de le découvrir. La partie communale de ces réseaux de galeries (250 mètres), située sous l'Hôtel Dieu et la rue Saint Thibault, fait ainsi l'objet de visites.

Le sous-sol de Provins Ville Haute est parsemé de salles souterraines et de galeries de diverses natures et qualités.

Les souterrains et galeries

- ❑ Galerias maçonnées de liaison, plein-cintre, reliant les différents édifices civils, religieux ou militaires ;
- ❑ Souterrains dits " de fuite ", débouchant à quelques centaines de mètres hors des enceintes, en cas de siège ;
- ❑ Galerias de carrières (blocs d'extraction facile, sable à mortier), tortueuses se recoupant et se chevauchant, suivant les filons ;
- ❑ Galerias « antémoyenageuses » qui se répartissent parfois sur deux ou trois niveaux et forment des îlots très distincts qui ne communiquent jamais. Creusées dans un calcaire proche du tuf, correspondant à la zone d'affleurement du calcaire lacustre, autour du marais de la Ville-Basse, elles ont une forme ovoïde, de 1,30m à 1,45m de largeur pour 1,90m de hauteur moyenne.
La destination d'origine, comme la datation de ces souterrains : carrières de terre à foulon (pour le dégraissage de la laine de moutons), souterrains-réserves « provisoires » utilisés pendant les grandes foires de Champagne...

Une grande partie de ces souterrains médiévaux est privée.

Les salles souterraines appelées caves ou caveaux.

Ces salles datées en grande partie des XII et XIII siècles, parfois construites sur deux niveaux, se situent souvent sous des maisons rurales ou de simples bâtiments de ferme bâtis à l'emplacement d'édifices disparus.

Plus de cent ont été répertoriés dans la Ville Haute et plusieurs dizaines dans la Ville Basse.

Ces salles servaient de lieu de stockage en particulier pour les marchandises rassemblées pour être vendues dans les foires : ces espaces étaient ainsi loués par des marchands venus de toute l'Europe. Ils avaient notamment comme caractéristiques de résister aux incendies des structures bois (colombages) et des couvertures et charpentes des constructions, évitant la destruction des marchandises. Leur nombre illustre l'importance de ces espaces de stockage dans l'économie de la ville et l'organisation des foires.

Les caves majestueuses de la Grange aux Dîmes illustrent la qualité des ouvrages réalisés et leurs dimensions.

Ces caveaux sont souvent le point de départ de réseaux de souterrains.

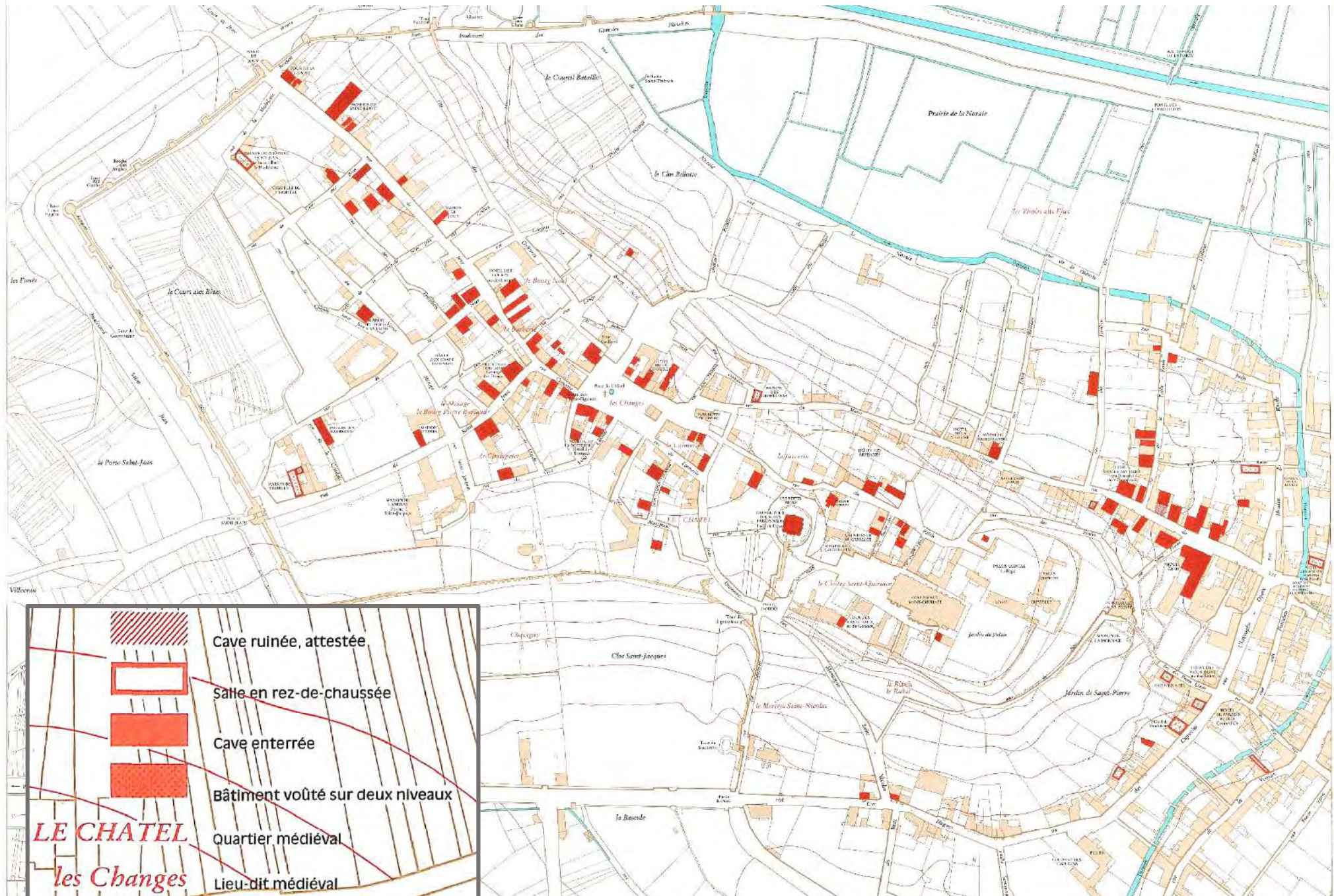
De nombreuses salles souterraines et caves voutées sont inscrites à l'inventaire des Monuments historiques (Voir chapitre I,3)

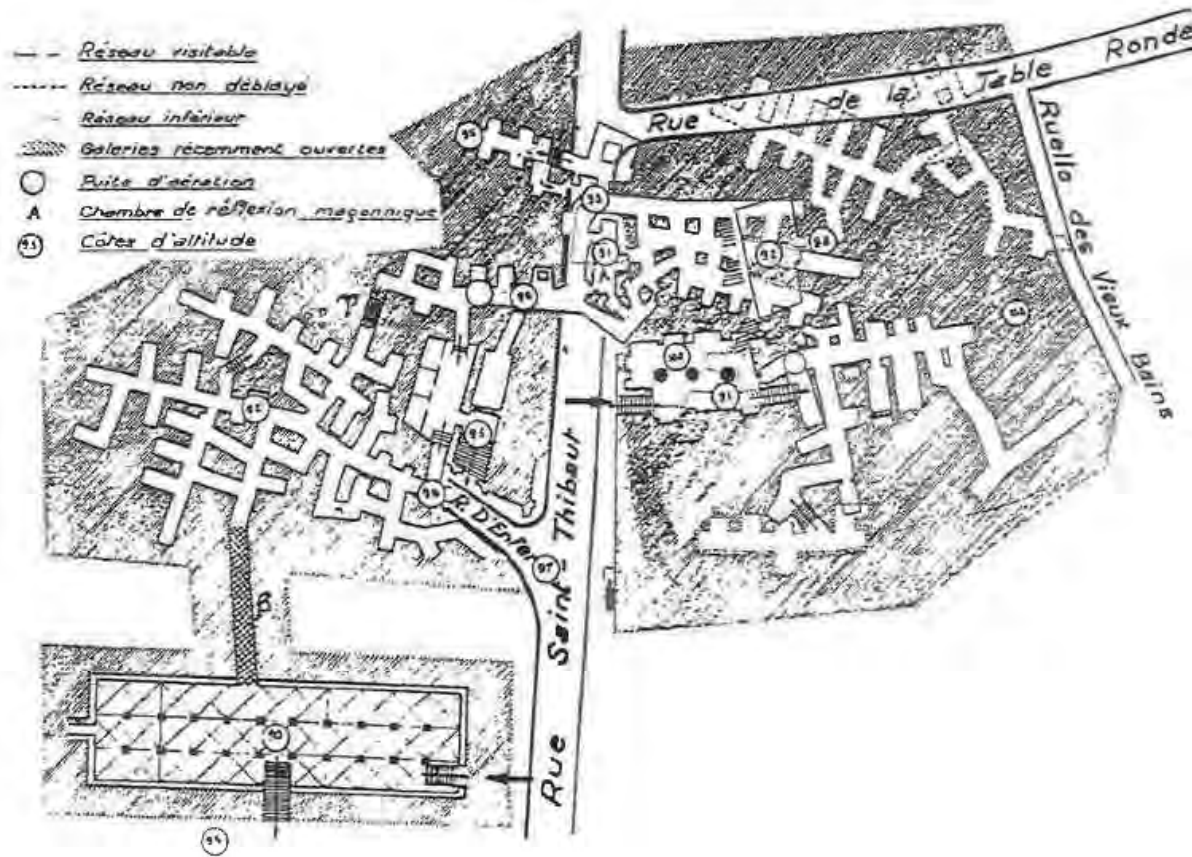


Sources : <http://www.provins.org/> & <http://www.provins.net>



Plan des caves et salles voutées dans l'Atlas Historique





Le développement rapide de Provins a exigé un effort de construction soutenu et la disponibilité de matériaux : la pierre mais aussi le sable des mortiers ont été directement prélevés dans les sous sols de la ville, au travers de carrières ouvertes ou souterraines et de galeries d'extraction.

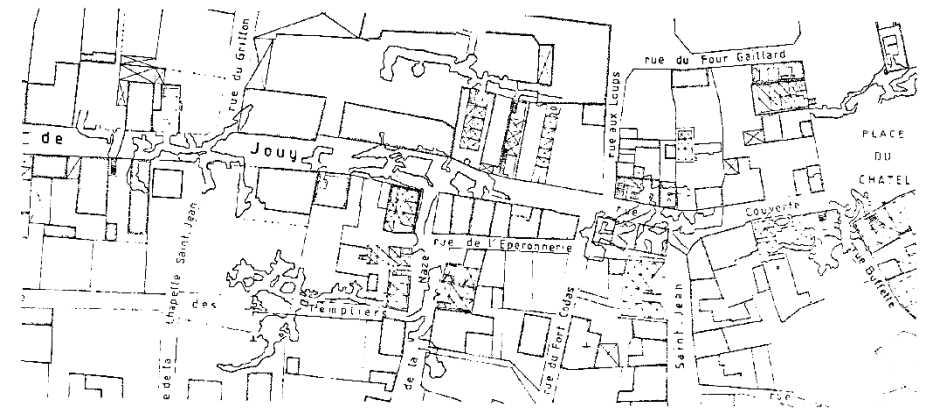
Un réseau souterrain de refuge et de défense s'est mis en place, reliant les différents édifices de la ville.

Ces espaces, qui bénéficiaient parfois d'un accès facile à l'eau grâce à des puits, auraient ponctuellement et temporairement servis d'abris (habitat précaire). A l'occasion des attaques et des pillages que subirent la ville, ils servirent en effet probablement de refuges pour les provinois.

Les grandes caves voutées (en ogives, avec de beaux piliers et chapiteaux à crochets) sont parfois construits sur deux étages.

Avec le temps, une grande partie de ces réseaux et caves a disparu suite à des effondrements, et à la restructuration du bâti qui a conduit à la destruction de certaines caves. Parfois cette destruction a été partielle, coupant notamment l'accès.

Il est probable que des sections de galeries, des caves en deuxième ou troisième niveau, dont la mémoire et l'accès ont été perdus depuis plusieurs décennies, subsistent toujours.



Plan des souterrains secteur Rue de Jouy/ Place du Châtel